

GIEE AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU COTENTIN

Bilan de 10 années de développement agricole



GIEE Autonomie Alimentaire du Cotentin

Période de suivi : 10 années (du 23 septembre 2015 au 30 juin 2025)

Structure porteuse du GIEE : **Comités Régionaux de Développement Agricole et Rural de la Manche**

Intitulé : Autonomie Alimentaire du Cotentin

Thème : Autonomie alimentaire

Nom, prénom et fonction de la personne responsable : ... pour le GIEE et Philippe LECOMPAGNON en tant que président de CRDA Manche.

Organisme de développement agricole chargé de l'accompagnement et de la capitalisation :

Nom de l'organisme : Chambre d'Agriculture de Normandie

Nom de la personne ressource : Fabien OLIVIER

Coordonnées : Chambre d'agriculture - Espace d'Activités d'Armanville - 71 route de la Ferme – 50700 VALOGNES

Conseiller agro - PV (Cotentin)

02 33 95 46 05 - 06 78 84 05 49 – fabien.olivier@normandie.chambagri.fr

Présentation du projet

Le GIEE Autonomie Alimentaire du Cotentin est né en 2015 par une volonté partagée de 12 exploitants du groupe protéines. Ce GIEE a pour objectif d'améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles du territoire Cotentin. Ce collectif s'est construit autour de l'idée, que produire davantage d'herbe et de protéines sur les fermes, permet de renforcer leur performance économique, leur résilience face aux aléas climatiques et leur durabilité environnementale. Ainsi, les thématiques du groupe se sont centrées sur les betteraves fourragères, les méteils, l'herbe pâturée et l'herbe récoltée. En 2019, le GIEE a de nouveau été labellisé pour 6 ans, jusqu'en 2025. La performance sociale est apparue incontournable pour les agriculteurs. Le groupe a réellement compris les enjeux de la triple performance et recherche maintenant l'équilibre des trois piliers de la triple performance : économique, environnementale et sociale. Ainsi, cette évolution s'est accompagnée d'un recentrage des objectifs opérationnels :

- Objectif 1 : Augmenter la part et la productivité de l'herbe récoltée
- Objectif 2 : Augmenter la part et la productivité de l'herbe pâturée

En parallèle, le GIEE s'est affirmé comme un acteur majeur du développement agricole du Cotentin, impliqué dans de nombreux projets collaboratifs (CLIMALAIT, ERADAL, PCAET Cotentin, DURALAIT...) et reconnu pour la qualité de ses travaux et son rôle fédérateur.



I- Le fonctionnement du GIEE AAC et sa vie du groupe

a- Les rencontres du groupe

Le GIEE Autonomie Alimentaire du Cotentin a organisé de nombreuses rencontres tout au long de ses 10 années d'existence, avec plusieurs modalités :

- Des réunions techniques sur les exploitations membres
- Des réunions en salle pour des bilans, des retours d'expériences et des échanges de pratiques
- Des formations techniques sur des thématiques ciblées (le pâturage, les prairies multi-espèces, les coûts de production...)
- Des actions de communication et de promotion du GIEE (salons, conférences, portes ouvertes)

Entre 2015 et 2025, le groupe a comptabilisé 56 rencontres, soit en moyenne 6 rencontres par an. Les taux de participation ont été élevés, malgré quelques fluctuations liées au renouvellement des membres et à la crise sanitaire COVID-19.

b- Le renouvellement des membres

Le GIEE a connu une dynamique d'adhésion importante au cours de son existence.

- 2015 : 12 exploitations agricoles engagées
- Juin 2018 : 42 exploitations à la suite de l'élargissement du groupe initial
- Fin 2018 : 34 exploitations au sein du GIEE Cotentin
- Septembre 2019 : 47 exploitations
- Août 2022 : 28 exploitations, par suite de départs (cessations d'activités, retraites, désengagements) décidés par le COPIL pour garantir la motivation et l'implication des membres
- En 2025 : 28 exploitations agricoles, dont 4 départs et 4 arrivées

Cette évolution témoigne de l'attractivité du GIEE, mais aussi de la volonté du groupe de maintenir un collectif dynamique, engagé et opérationnel.

c- Les partenariats et implications territoriales

Dès sa création, le GIEE s'est inscrit dans une logique partenariale forte, avec :

- Le CRDA Manche, structure porteuse du projet
- La Chambre d'agriculture de Normandie, partenaire technique et animateur
- Les laiteries du territoire et les réseaux d'enseignement agricole (lycées de Saint-Lô Thère, Coutances)
- Des projets collaboratifs : CLIMALAIT, ERADAL, CEGA, DURALAIT, PCAET Cotentin, Innov'Action, Prairiales, Festival de la Terre...

Ces partenariats ont permis au groupe d'élargir son champ d'action, de s'ouvrir à l'extérieur et de renforcer sa crédibilité locale et régionale.



II- Activités du groupe

a- La valorisation de la betterave fourragère

De 2015 à 2019, l'un des objectifs du groupe était de développer la culture et la valorisation de la betterave fourragère pour augmenter la productivité des surfaces et profiter des intérêts zootechniques de ce fourrage. Ainsi les exploitants ont eu des protocoles de désherbage économe en phyto, des analyses de coûts de production...

Aujourd'hui, cinq exploitations sur les 25 exploitations interrogées en 2025 cultivent de la betteraves fourragères, tandis que d'autres achètent de la betterave fourragère à l'extérieur.

b- Les méteils

De plus, les exploitants voulaient également développer la culture et la valorisation des méteils riches en protéines, afin d'augmenter la productivité des surfaces et profiter des intérêts zootechniques de ce fourrage. Ainsi, en 2018, des essais comparatifs de mélanges d'espèces ont été réalisés dans 3 exploitations.

c- L'herbe récoltée

L'objectif était de développer la culture de prairies multi espèces et de les intégrer dans l'alimentation du troupeau. Pour cela, des essais de semis de prairies multi espèces ont été réalisés chez certains agriculteurs.

- Essai PME au GAEC DROUET :

En partenariat avec la CAN, un essai a été mis en place au GAEC DROUET. Ce dernier consiste en la comparaison de 7 modalités de prairies multi espèces, implantées dans un contexte pédoclimatique plutôt aride. Il a été réalisé en 2021, 2022 et 2023. Le choix a été fait de mettre cet essai en place sur une exploitation du GIEE régulièrement impactée par le changement climatique. En effet, aujourd'hui, le choix des espèces prairiales doit maintenant prendre en compte les critères pédoclimatiques. Pour commencer, un passage de déchaumage puis un semis en combiné herse le 18 septembre suivi d'un passage de rouleaux. Trois fauches ont été réalisées sur les 7 modalités : le 29 avril 2021, le 7 juin 2021 et le 21 juillet 2021. Les 7 modalités ont été répétées 3 fois.



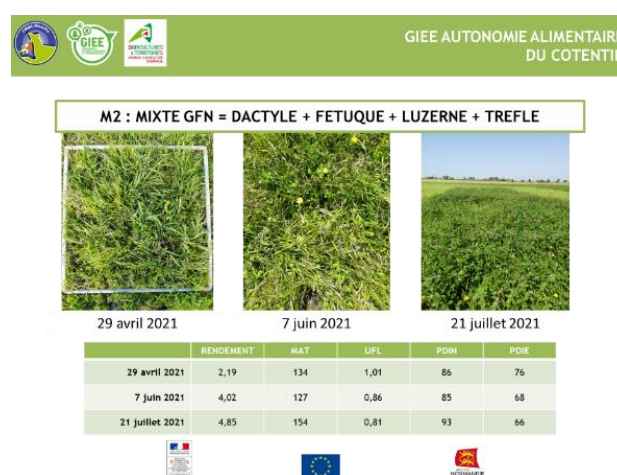
Tableau 1 : Descriptif des 7 modalités semées

MODALITES	DENSITE	ATOUTS	LIMITES
M1 - Dactyle (22%) - Luzerne (78%)	23 kg/ha	Bonne pousse estivale Riche en protéines Adapté à la fauche Résiste au froid	Sensible aux sols acides excès d'eau Difficile à faner au printemps Installation lente du dactyle Pérennité 3 à 5 ans
M2 - Dactyle (20%) - Fétuque élevée (15%) - Luzerne (35%) - TV (30%)	25 kg/ha	Bon rendement, résiste au froid TV valeur alimentaire ++ Fixe l'azote Fétuque élevée très pérenne	Fétuque installation lente
M3 - Fétuque élevée (28%) - Luzerne (72%)	26 kg/ha	FE démarrage précoce sortie hiver Résiste au froid et au sec Bonne pousse d'été	Installation lente
M4 - Luzerne (54%) - TV (21%) - TB (25%)	22 kg/ha	Rendement Valeur alimentaire TV facile à ensiler	N'aime pas les sols acides à pH<6
M5 - Brome (30%) - RGA diploïde (16%) - TV (54%)	45 kg/ha	Très productif Installation rapide Très appétant	Sensible aux excès d'eau et au froid Remontaison aléatoire
M6 - RGA 2n (6%) - Fétuque des prés (16%) - Fléole (23%) - TV (2%) - Luzerne (51%)	35 kg/ha	Productif en situation séchante Bonne valeur alimentaire RGA riche en sucre	Pérennité 24 à 36 mois
M7 - Fétuque des prés (21%) - RGA (9%) - Dactyle (19%) - Fléole des prés (23%) - TB (24%) - TV (4%)	33 kg/ha	Tous type de sol Fort rendement même en situation séchante	Pérennité 3 à 5 ans

• Tableau 2 : Suivi des récoltes

• Figure n°1 : Exemple de fiche de suivi parcellaire

MODALITES	RENDEMENT T MS / HA	RENDEMENT T MAT / HA	RENDEMENT UFL / HA
M1	7.3	793	6 738
M2	11.1	1 550	9 595
M3	8.0	889	6983
M4	9.8	1 500	8 323
M5	10.6	1 221	9 183
M6	8.4	839	7 942
M7	8.2	987	7 805



- Fiche suivi de chantier :

Des fiches de suivi de chantier ont été conçues spécifiquement pour chaque poste de la récolte de l'herbe (fauche, fanage, andainage). L'objectif de l'analyse des chantiers de récolte est de cerner les pratiques les plus efficaces en temps, économes en carburant et en coût, permettant d'obtenir des fourrages de qualité. Le tableau suivant présente les données moyennes du groupe avec l'exemple pour la fauche :

	MINI	MOYENNE	MAXI
L de fioul/H	7,0	17,1	38,4
L de fioul/Ha	1,68	4,7	8,00
Ha/H moyen	1,50	3,9	8,50
Puissance	85	134	190
Vitesse d'avancement	8,0	13	20,0
Largeur de coupe	2,40	4,8	9,00
Puissance/Largeur (ch/m)	16,7	30,3	51,4

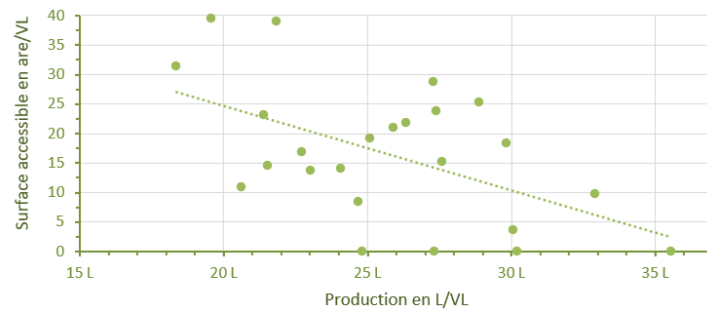
Les pratiques de fauche sont assez différentes, dictées suivant les stratégies d'exploitation. Certains font le choix du matériel existant sur l'exploitation, peu coûteux mais avec des débits de chantier faibles, d'autres ont fait le choix de l'investissement en grande largeur (jusqu'à 8,5 m) souvent en copropriété. Le critère puissance/largeur permet de mesurer les éventuels excès de puissance et donc de consommation. Ainsi, les fauches grandes largeur nécessitent de la puissance impliquant des consommations de carburant à l'heure importantes. Ces équipements permettent cependant des débits de chantier élevés (jusqu'à 8,5 ha à l'heure) réduisant fortement le coût global. Le point de vigilance reste dans le dimensionnement de l'investissement qui doit être en adéquation avec les surfaces à faucher. Contrairement aux fauches de petites largeur, qui peuvent se faire avec de petits tracteurs (<100 CV). Le coût matériel du chantier reste donc faible mais le manque de débit entraîne des coûts élevés de main d'œuvre non compensés.

d- L'herbe pâturée

Le dernier objectif de ce GIEE était d'optimiser le pâturage des animaux afin d'augmenter la productivité des prairies ainsi que la productivité des vaches laitières. Pour répondre à cet objectif, des formations ou encore des visites d'aménagements ont été réalisées sur les exploitations. Les pratiques des membres du groupe sont assez diverses. En effet, quatre exploitations ne pratiquent pas le pâturage à la suite de la mise en route de robots de traite ou par manque structurel de surfaces accessibles. D'autres exploitations ont plus de 30 ares/VL de surfaces accessible.



La production laitière en fonction de la surface de pâturage accessible

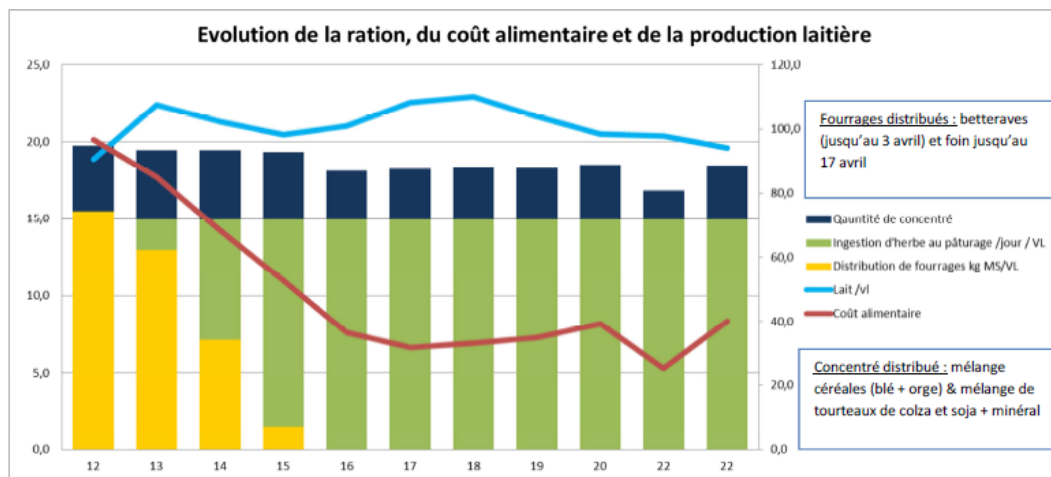


Ce graphique montre qu'en tendance plus il y a de surfaces accessibles moins la production laitière est élevée. Une majorité des exploitations produit entre 20 et 30 L/VL avec 20 ares par vache.

De plus, des suivis de pâturage ont été réalisés en 2020 sur certaines exploitations comme le GAEC DE LA BERGERIE ou encore le GAEC DE LA CAUDIERE

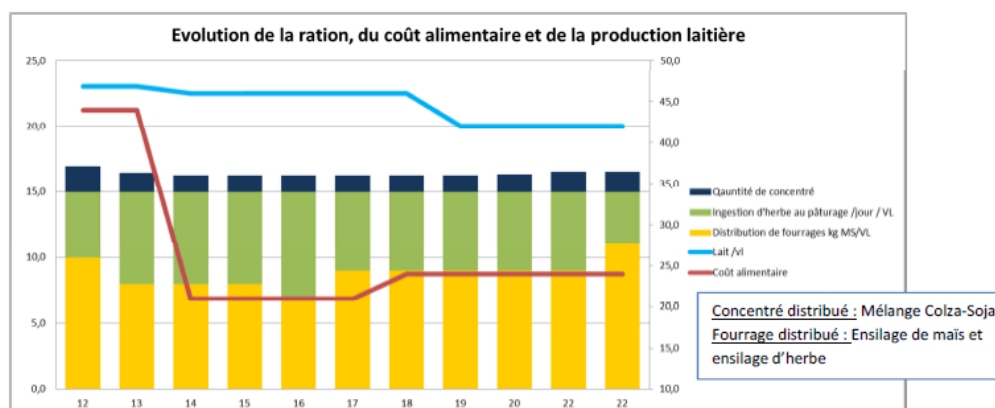
Cas-type 1 : GAEC DE LA BERGERIE – Robot et pâturage (données de 2020)

- Alimentation hivernale : foin séché en grange et betteraves fourragères
- Chargement : 28 ares/VL -> 32 ha pour 115 VL
- SDH tendu avec des besoins de pâturage adaptés à ce stock
- 100 % pâturage à partir du 17 avril 2020
- Mise à l'herbe le 19 mars 2020 mais compliqué à cause de la météo



Cas-type 2 : GAEC DE LA CAUDIERE – Robot et pâturage (données de 2020)

- Chargement : 20 ares/VL -> 22 ha pour 115 VL
- Mise à l'herbe mi-mars 2020
- 20 ha de prairie dédiée à la fauche (RGH + TV) pour un objectif de réaliser 4 coupes/an
- Baisse drastique des concentrés, passer à 800g/VL (114g/kg MS maïs ensilage) de correcteur contre 3kg sans constater de baisse. **Comment ?**



III- Description de l'évolution des systèmes - Typologie

Dans le GIEE, les systèmes d'exploitation sont principalement des élevages bovins lait, diversifiés dans leurs pratiques, mais reposant majoritairement sur l'association le maïs et l'herbe. Les exploitations ont évolué à des rythmes différents et selon des trajectoires diverses. L'échantillon analysé sur les trois années est constitué des 25 exploitations ayant participé à l'enquête de 2025.

Tableau 3 : Evolution globale des exploitation du GIEE de 2019 à 2025

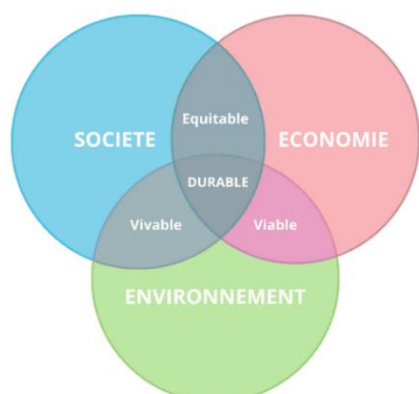
CRITERES	2019	2022	2025	Evolution 19-25
Nb de VL	109 VL	122 VL	123 VL	+13 %
Lait produit/an	739 350 L	874 000 L	955 000 L	+28 %
Lait/VL	6 960 L	7 220 L	7 760 L	+12 %
SAU	135 ha	152 ha	154 ha	+13 %
SFP	115 ha	133 ha	133 ha	+17 %
Surface prairie	84 ha	92 ha	89 ha	+7 % (5 ha)
Surface maïs	29 ha	37 ha	43 ha	+45 % (14 ha)
Chargement UGB	1.76	1.42	1.88	+6 %

Entre 2019 et 2025, les exploitations du GIEE ont connu une hausse significative de la production laitière (+28 %), portée à la fois par l'augmentation du nombre de vaches (+13 %) et par une meilleure productivité individuelle (+12 % de lait/VL).

Les surfaces agricoles ont été étendues : +13 % pour la SAU et +17 % pour la SFP. Cet agrandissement s'est accompagné d'un fort développement du maïs fourrage (+45 %), reflétant une stratégie de sécurisation alimentaire. Toutefois, la légère diminution des surfaces en prairie observée entre 2022 et 2025 peut être un point de vigilance, car elle risque de réduire l'autonomie en herbe et d'impacter la durabilité des systèmes.

Enfin, la charge en UGB/ha progresse légèrement (+6 %), traduisant une intensification mesurée du système.

IV- La Triple Performance



Un des enjeux du GIEE Autonomie Alimentaire du Cotentin est de trouver l'équilibre des trois piliers de la triple performance : l'économique, l'environnemental et le social. Cette approche vise à assurer à la fois la viabilité économique des exploitations, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, ainsi que le bien-être et l'équité sociale des agriculteurs et de la société. Atteindre cet équilibre permet de construire des systèmes agricoles durables, capables de répondre aux défis de production tout en respectant l'homme et son environnement.

Figure n°2 : Les 3 piliers de la Triple performance

Pour analyser ces trois piliers, différents indicateurs ont été mesuré en 2019, 2022 et 2025 :

Indicateurs économiques :

- Coût alimentaire de l'atelier lait en €/1000L
- Marge brute de l'atelier en €/1000L

Indicateurs environnementaux :

- Autonomie protéique de l'exploitation en %
- % de maïs dans la SFP
- % de prairie dans la SAU
- Empreinte carbone de l'atelier lait en kg eq. CO₂ / L de lait

Indicateurs sociaux :

- Temps de travail
- Vacances et temps libre
- Satisfaction rémunération
- Niveau de stress
- Nb de semaine sous tension
- Autonomie dans les choix et les décisions
- Epanouissement du métier

Tableau 4 : Barème des critères sociaux mesurés

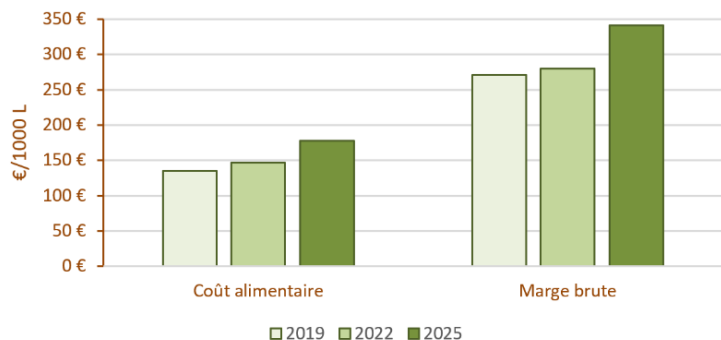
Points	Temps de travail (h/sem)	Vacances et temps libre	Rémunération	Le stress	Nb de sem sous tension	Autonomie	Epanouissement du métier
0	> 75 h	Très insatisfait	Très insatisfait	Pas supportable	> 4	Très insatisfait	Aucun
1	65 à 75 h	Insatisfait	Insatisfait	Difficilement supportable	3 à 4	Insatisfait	Très faible
2	55 à 65 h	Peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Supportable	2 à 3	Peu satisfaisant	Faible
3	45 à 55 h	Suffisant	Suffisant	Correct	1 à 2	Suffisant	Moyen
4	35 à 45 h	Satisfaisant	Satisfaisant	Absent	< 1	Satisfaisant	Elevé
5	< 35 h	Très satisfaisant	Très satisfaisant	Totalement absent	0	Très satisfaisant	Très élevé

Tableau 5 : évolution des indicateurs de la triple performance (membres 2025)

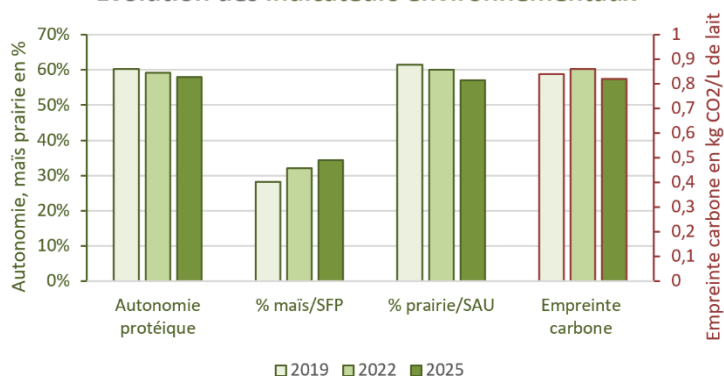
Indicateurs	2019	2022	2025
Volet économique			
Coût alimentaire /1000L	135 €	147 €	177 €
MB /1000L	271 €	280 €	341 €
Volet environnemental			
Autonomie protéique (%)	60 %	59 %	58 %
% maïs SFP	28 %	32 %	34 %
% prairie SAU	61 %	60 %	57 %
Bilan carbone atelier lait en kg CO2/L de lait	0.84	0.86	0.82
Volet social			
Temps de travail (1)	2	2	2
Temps libre (2)	2	3	3
Rémunération (2)	3	3	3
Niveau de stress évalué (3)	3	2	3
Nombre de semaines sous tension (4)	2	1	1
Autonomie décisionnelle (2)	4	4	4
Satisfaction professionnel (2)	4	4	4



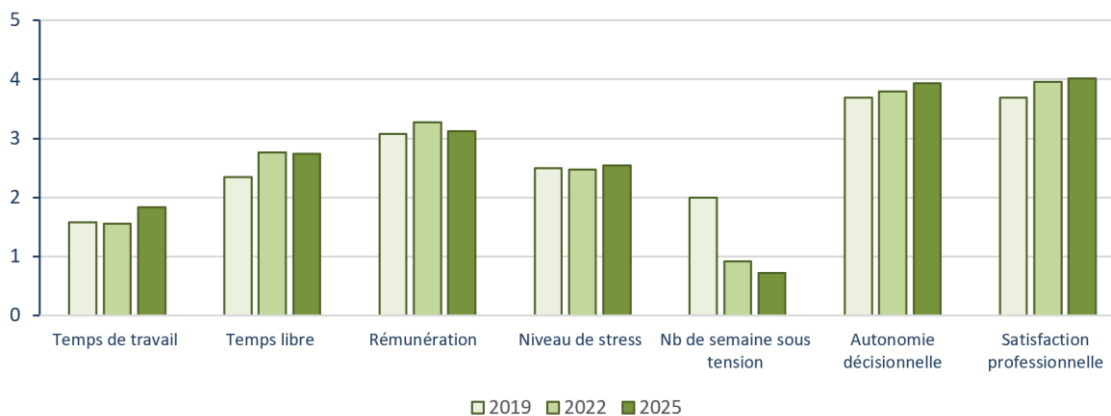
Evolution des indicateurs économiques



Evolution des indicateurs environnementaux

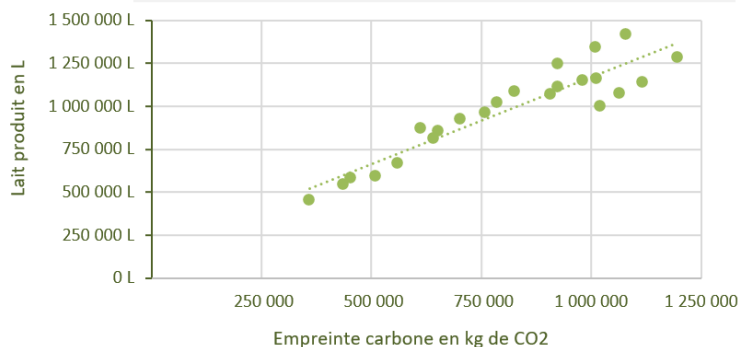


Evolution des indicateurs sociaux

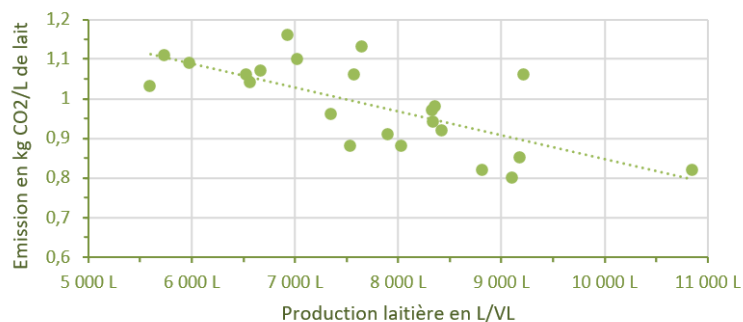


Le tableau montre une amélioration globale de la performance économique avec une hausse de la marge brute malgré l'augmentation du coût alimentaire. Sur le plan environnemental, le bilan carbone s'améliore légèrement, même si l'autonomie protéique diminue et que la part de maïs dans la SFP progresse au détriment des prairies. Enfin, au niveau social, les indicateurs restent globalement stables avec une satisfaction professionnelle correcte et un meilleur équilibre entre temps de travail et temps libre. On note toutefois que le nombre de semaines sous tension tend à augmenter, principalement en raison des aléas climatiques qui accentuent les incertitudes lors des semis et récoltes des grandes cultures, notamment du maïs.

L'empreinte carbone des ateliers laits en fonction de la production laitière



Relation entre la production laitière par vache et les émissions carbone



Les deux graphiques montrent que l'empreinte carbone par litre de lait reste globalement stable, voire légèrement en baisse entre 2019 et 2025, notamment grâce à l'amélioration de la productivité par vache qui permet de réduire le nombre d'animaux nécessaires pour un même volume de lait. Pour rappel, l'empreinte carbone correspond au bilan entre les émissions générées par l'atelier lait et le carbone stocké dans les sols et les prairies. Ainsi, si les systèmes orientés prairies bénéficient d'un meilleur stockage de carbone et d'une plus grande autonomie protéique, les systèmes plus intensifs à base de maïs, bien qu'ils profitent aussi de la productivité par vache pour limiter l'empreinte carbone, voient leurs bénéfices environnementaux réduits par la baisse de prairies dans la SAU.

V- Les systèmes d'exploitation suivant la part de maïs

Tableau 6 : Indicateurs de la Triple Performance en fonction de la part de maïs dans la SFP (sans le GAEC DROUET)

Indicateurs	< 25% (Effectif : 6)	25% - 40% (Effectif : 10)	> 40% (Effectif : 8)
Volet économique			

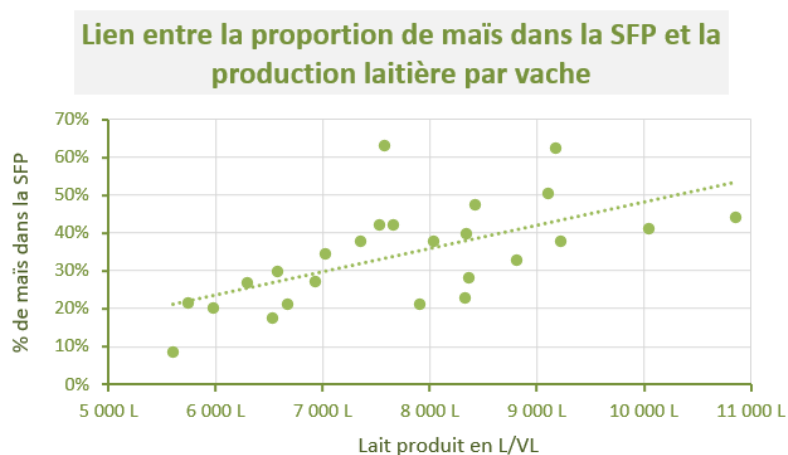


Coût alimentaire /1000L	158 €	190 €	182 €
MB /1000L	400 €	341 €	299 €
Volet environnemental			
Autonomie protéique (%)	66 %	59 %	51 %
% maïs SFP	19 %	33 %	49 %
% prairie SAU	75 %	58 %	39 %
Bilan carbone atelier lait en kg CO2/L de lait	0.79	0.84	0.82
Volet social			
Temps de travail	2.1	1.8	1.8
Temps libre	2.8	2.3	3.1
Rémunération	3.3	3.0	3.0
Niveau de stress évalué	3.2	2.4	2.3
Nombre de semaines sous tension	2.2	0.2	0.4
Autonomie décisionnelle	4.2	3.8	3.9
Satisfaction professionnel	3.9	3.9	4.1

Le premier sous-groupe (< 25 % de maïs dans la SFP) se caractérise par une moyenne de 113 vaches laitières produisant environ 750 500 litres de lait, soit 6 700 L/VL/an. L'âge moyen au vêlage est de 31 mois. Ces exploitations disposent en moyenne de 132 ha de SAU, dont 123 ha de SFP (99 ha de prairies et 24 ha de maïs). Le chargement atteint 1,62 UGB/ha de SFP.

Le deuxième sous-groupe (25–40 % de maïs) regroupe en moyenne 112 vaches produisant 868 000 litres de lait, soit 7 700 L/VL. L'âge au vêlage est légèrement inférieur, 30 mois. La SAU est identique, 132 ha, avec une SFP de 115 ha dont 76 ha de prairies et 38 ha de maïs. Le chargement est plus élevé, à 1,88 UGB/ha.

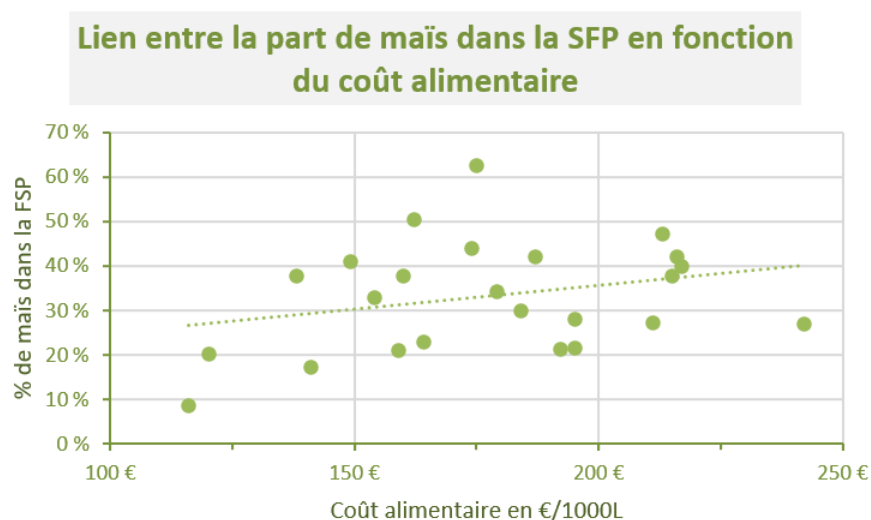
Le troisième sous-groupe (> 40 % de maïs) présente des systèmes plus intensifiés : 133 vaches pour une production moyenne de 1 160 000 litres, soit 8 800 L/VL et un âge au vêlage plus précoce, 27 mois. La SAU est plus importante (154 ha), avec une SFP de 118 ha dont 59 ha de prairies et 57 ha de maïs. Le chargement atteint 2,17 UGB/ha.



En effet, avec ce graphique, on peut illustrer une corrélation positive entre la proportion de maïs dans la SFP et la productivité laitière. Plus la part de maïs augmente, plus la production de lait par vache et



par exploitation s'élève. Toutefois, cette intensification s'accompagne d'une diminution notable de l'autonomie protéique et de la part de prairies dans la SAU, comme on peut le voir dans le tableau, pouvant fragiliser la durabilité environnementale du système.



Le graphique illustre une corrélation nette entre la proportion de maïs dans la SFP et le coût alimentaire de l'atelier lait : plus la part de maïs augmente, plus les charges liées à l'alimentation s'élèvent. Cette tendance rejoint les résultats du tableau précédent : le groupe < 25 % de maïs affiche un coût alimentaire moyen de 158 €/1000 L, contre 190 €/1000 L pour les systèmes à 25–40 % de maïs et 182 €/1000 L pour ceux dépassant 40 %.

Ce constat met en évidence un paradoxe déjà observé dans les graphiques sur la production et les marges brutes :

- Les systèmes fortement orientés maïs (> 40 %) atteignent des niveaux de production par vache plus élevés (8 800 L/VL en moyenne), mais leurs marges brutes sont limitées par des coûts alimentaires plus importants.
- À l'inverse, les systèmes moins chargés en maïs (< 25 %) dégagent des marges brutes supérieures (400 €/1000 L), grâce à un meilleur équilibre alimentaire et à une autonomie protéique renforcée (66 % contre 51 % dans les systèmes intensifs).

Ainsi, ce graphique confirme que la recherche de volumes élevés par le recours accru au maïs se fait souvent au détriment de l'efficacité économique globale. Les systèmes intégrant davantage d'herbe apparaissent plus compétitifs à long terme, en conciliant maîtrise des charges, performances environnementales et robustesse économique.

VI- Les systèmes d'exploitation suivant le pâturage des VL

Tableau 7 : Indicateurs de la Triple Performance en fonction de la surface de pâturage disponible en are/VL (avec gaec Drouet)

Indicateurs	< 10 ares/VL (Effectif : 7)	10-20 ares/VL (Effectif : 8)	> 20 ares/VL (Effectif : 10)
-------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------------



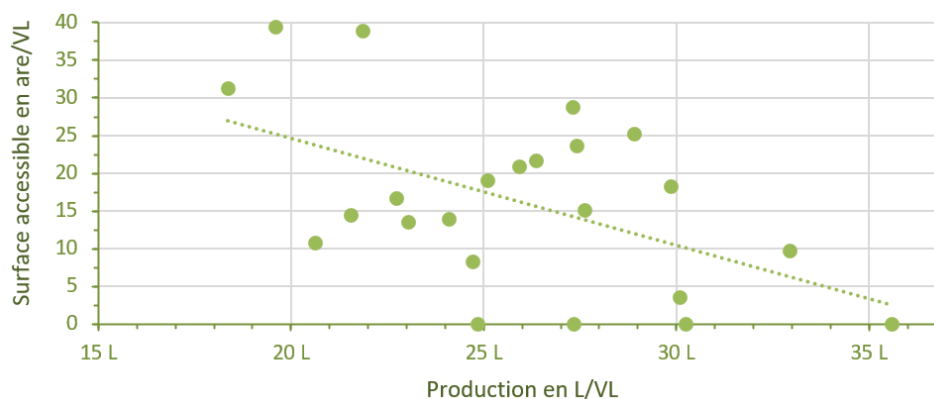
Volet économique			
Coût alimentaire /1000L	186 €	196 €	157 €
MB /1000L	292 €	328 €	382 €
Volet environnemental			
Autonomie protéique (%)	52 %	55 %	64 %
% maïs SFP	47 %	37 %	23 %
% prairie SAU	40 %	52 %	73 %
Bilan carbone atelier lait en kg CO2/L de lait	0.83	0.86	0.78
Volet social			
Temps de travail	1.9	1.6	2.0
Temps libre	2.9	2.8	2.6
Rémunération	3.3	2.4	3.6
Niveau de stress évalué	2.5	2.3	2.8
Nombre de semaines sous tension	0.1	0.5	1.3
Autonomie décisionnelle	4.2	3.8	3.9
Satisfaction professionnel	4.4	3.8	4.0

Le premier sous-groupe (< 10 ares/VL) regroupe des exploitations très chargées (2,30 UGB/ha), avec en moyenne 128 vaches produisant 1 138 600 litres de lait, soit 8 960 litres par vache. L'âge moyen au vêlage est de 27 mois. La SAU atteint 144 ha, dont 112 ha de SFP (59 ha de prairies et 52 ha de maïs).

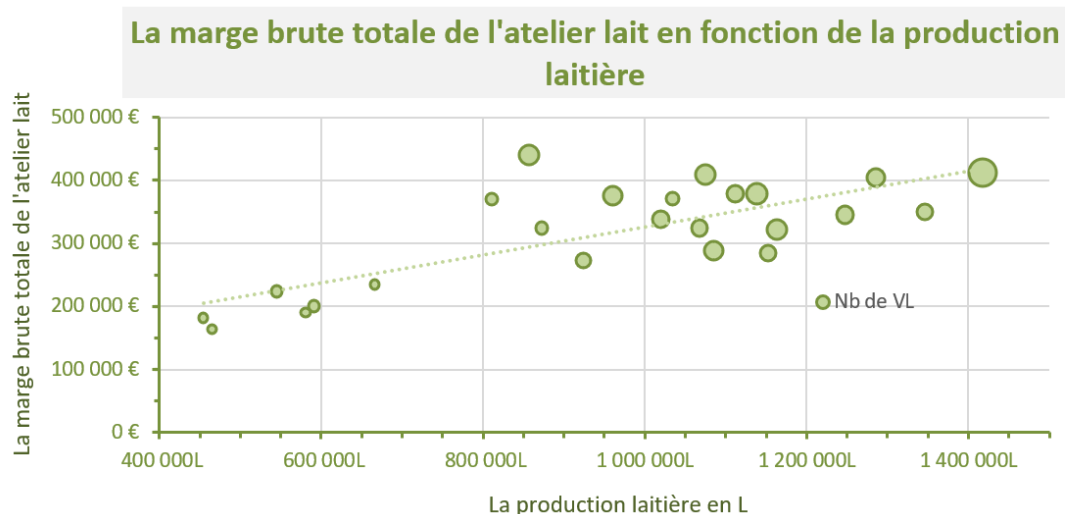
Le deuxième sous-groupe (10–20 ares/VL) compte en moyenne 123 vaches produisant 921 700 litres de lait, soit 7 400 litres par vache. L'âge au vêlage est de 31 mois. Ces exploitations disposent de 148 ha de SAU et 122 ha de SFP (74 ha de prairies et 46 ha de maïs). Le chargement est de 1,85 UGB/ha.

Le troisième sous-groupe (> 20 ares/VL) est plus orienté vers l'herbe : 123 vaches produisant 887 000 litres de lait, soit 7 350 litres par vache. L'âge au vêlage est également de 31 mois. La SAU est de 126 ha, dont 119 ha de SFP avec une proportion élevée de prairies (90 ha) et une part réduite de maïs (28 ha). Le chargement est de 1,63 UGB/ha.

Relation entre la production laitière en fonction de la surface de pâturage accessible



Le graphique met en évidence une tendance inverse à celle observée avec le maïs : plus la surface de pâturage par vache est élevée, plus la production individuelle diminue légèrement. Toutefois, ces systèmes se distinguent par une meilleure autonomie protéique, une marge brute plus élevée et un bilan carbone amélioré. En revanche, les systèmes très chargés, avec peu de pâturage, affichent des niveaux de production plus importants mais au prix d'une dépendance accrue au maïs et à des coûts alimentaires supérieurs.



On peut observer une relation globalement positive entre la production laitière et la marge brute totale de l'atelier lait : plus les volumes produits augmentent, plus la marge brute tend à s'élever. Toutefois, cette tendance n'est pas strictement linéaire : certaines exploitations à forte production présentent des marges plus modestes, ce qui traduit l'importance du coût alimentaire et de l'organisation du système.

En lien avec le graphique précédent (surface de pâturage disponible par vache), on observe que les exploitations disposant de surfaces de pâturage plus importantes (> 20 ares/VL) produisent moins de lait par vache, mais parviennent à dégager des marges brutes élevées grâce à des coûts alimentaires plus faibles et une meilleure autonomie protéique. À l'inverse, les systèmes très chargés avec peu de pâturage (< 10 ares/VL) atteignent des niveaux de production élevés par vache, mais voient leurs marges limitées par un coût alimentaire plus important.

VII- Conclusion

Après ces dix années de capitalisation, le GIEE Autonomie Alimentaire du Cotentin a montré qu'il est possible de concilier performance économique, environnementale et sociale. Les résultats mettent en évidence deux dynamiques principales :

- Les systèmes plus intensifs, avec une part importante de maïs et peu de pâturage, permettent d'augmenter la production par vache et par exploitation, mais au prix d'une rentabilité plus fragile et d'une autonomie alimentaire réduite.



- Les systèmes équilibrés, où l’herbe garde une place centrale, offrent de meilleures marges, une empreinte carbone plus favorable et une plus grande résilience face aux aléas climatiques et économiques.

Ainsi, le travail collectif du GIEE confirme qu’une stratégie fondée sur l’autonomie alimentaire, l’équilibre entre maïs et prairies et la recherche de la triple performance représente une voie durable pour les élevages du Cotentin. L’expérience acquise constitue une référence précieuse pour d’autres territoires souhaitant améliorer leur autonomie et renforcer la durabilité de leurs systèmes.

